## Hello et Good bye!

La compagnie d'aviation bâloise Hello est fière d'afficher sur son site qu'elle vole pour les supporters et les joueurs des grandes équipes de football. Pourtant, Hello transporte souvent un autre type de passagers. Ceux-ci sont noirs, menottés et accompagnés par deux ou trois gardes du corps armés en uniforme. Hello est en effet spécialisée dans les charters de renvois forcés.

## Au revoir la famille, bonjour la précarité et la clandestinité

Le 5 octobre 2009, un vol spécial *Hello* est parti pour la République démocratique du Congo, emmenant 8 passagers menottés aux pieds et aux mains en compagnie d'une vingtaine de policiers armés. C'est SwissREPAT, l'agence de voyage de l'Office des migrations (ODM) qui a affrété ce vol. Parmi les 8 réfugiés expulsés, 5 seront déposés à Kinshasa, et 3 à Luanda, capitale de l'Angola. Nous avons pu recueil-lir les témoignages de certains de ces passagers.

J. 39 ans a passé 50 jours en grève de la faim dans une prison suisse allemande avant d'être expulsé de force, sans que sa compagne n'en ait été avertie. Arrivé très faible à Kinshasa, c'est à l'hôpital qu'il commencera son séjour.

S. quant à lui est expulsé avec un bras en écharpe. Bras qu'il a luxé lors d'un programme d'occupation. Les autorités vaudoises ont préféré l'expulser avant de l'opérer. Il arrive donc en mauvaise santé, sans famille directe, vu qu'elle vit en Suisse depuis plus de 20 ans (permis C ou naturalisés).

Mais ce vol du 5 octobre 2009 continue sa route pour Luanda. C'est là qu'est débarqué K. Alors qu'il est suivi pour une maladie chronique, il se retrouve sans argent et donc sans traitement. De plus, bien qu'il se soit démené avec sa compagne pour faire reconnaître sa fillette de trois ans, celle-ci restera en Suisse, séparée de son père.

Même situation pour L qui est expulsé de Suisse après un séjour de 27 ANS !! Ici, il a deux enfants en bas âge et une grande fille. Comme les autorités angolaises ont refusé de lui établir un document de voyage, les autorités suisses ont «bricolé» elles-mêmes un laisserpasser, avec des photocopies d'un passeport ! Suite à cette arrivée catastrophique, L est arrêté et se trouve aujourd'hui dans une prison militaire près de Luanda. Personne ne sait pour quelles raisons il a été arrêté, ni pour quelle durée.



## Les expulsions: un business comme un autre

C'est Moritz Suter, fondateur de Crossair, qui a fondé Hello en 2004 affichant sa volonté de faire du chiffre sur des vols «spéciaux».

Fin 2009, Hello connaît des problèmes financiers. Peut-être n'ont-ils pas su être suffisamment concurrentiels comparé à Swiss qui ravit le leadership de ce marché de l'expulsion face à une dizaine d'autres compagnies. En effet, selon l'office des migrations, qui a organisé 43 vols spéciaux en 2009, l'attribution de ces vols est soumise aux règles de la concurrence. On comprend qu'il y a là de l'argent à se faire... Chaque vol coûtant entre 20'000 et 100'000 francs, on arrive à près de 3 millions de francs par an. Et ces quelques millions ne sont rien par rapport au prix de la détention administrative...Au passage, on laissera aussi de l'argent à Securitas et aux CFF pour leurs wagons et camions cellulaires qui sillonnent le pays. Au pays de Guillaume Tell on est prêt à payer le prix fort pour priver des humains de leur droit à vivre dignement ici!

Collectif droit de rester Lausanne, janvier 2010 www.droitderester.ch

1 Ce texte est librement traduit et adapté de la version allemande de l'association Augenauf ainsi que des articles de presse sur ce thème. Texte paru le 08/12/09, www.augenauf.ch